



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**ASSURANCES ARO**  
-----

Entreprise régie par le code des Assurances  
Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 007-25/TVX.MODERNISATION/ARO

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 01/07/2025 publié dans MIDI MADAGASCAR en date du 03/07/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le ASSURANCES ARO sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de réhabilitation et de modernisation des immeubles ARO, répartis en trois (03) lots : - Lot 01 : Immeuble ARO Toamasina - Lot 02 : Immeuble ARO Antsirabe - Lot 03 : Immeuble ARO Diego** ".  
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAKOTOARISOA Tahiana Jacques
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à la ASSURANCES ARO, Lana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola - Département Achat au Sous-sol du sie et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1<sup>er</sup> Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- Lot 2: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- Lot 3: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)

. 2<sup>ème</sup> Paiement à effectuer auprès de ASSURANCES ARO, Lana Solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola - Département Achat au sous sol du sie.

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Làlana solombavambahoaka Frantsay 77, Antsahavola - Département Achat au sous sol au plus tard le 10/10/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: six millions neuf cent trente mille Ariary (Ar6 930 000.00)
- Lot 2: cinq millions cinq cent mille Ariary (Ar5 500 000.00)
- Lot 3: quatre millions cinq cent soixante-dix mille Ariary (Ar4 570 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Assurances ARO

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Immeuble ARO Toamasina	03/10/2025	10H00	RAZAFIMAHEFA Fortunat
2	Immeuble ARO Antsirabe	02/10/2025	10H00	RANJATOSAOTRA Heritiana
1	Immeuble ARO Toamasina	02/10/2025	10H00	RAZAFIMAHEFA Fortunat
2	Immeuble ARO Antsirabe	03/10/2025	10H00	RANJATOSAOTRA Heritiana
3	Immeuble ARO Diego	02/10/2025	10H00	RABARIMANANA Aro Zo
3	Immeuble ARO Diego	03/10/2025	10H00	RABARIMANANA Aro Zo

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 09/09/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS